

**var PP3004 - Remboursement et plafond MAF - ménage ([Population](#))****Description**

La variable indique si le ménage de la personne a reçu des remboursements dans le cadre du maximum à facturer (MAF) ainsi que le plafond du ticket modérateur sur la base duquel ces remboursements ont eu lieu. Vous trouverez à la variable [PP3001](#) et sur le site web de l'[INAMI](#) davantage d'informations sur le système du maximum à facturer.

*Codification***Valeur Signification**

0	Aucun remboursement
6	Remboursement sur la base du plafond de €250
1	Remboursement sur la base du plafond de €450
2	Remboursement sur la base du plafond de €650
3	Remboursement sur la base du plafond de €1000
4	Remboursement sur la base du plafond de €1400
5	Remboursement sur la base du plafond de €1800

*Remarques*

- La variable est remplie uniquement si un remboursement a lieu pour **l'ensemble** du ménage. La variable prend donc la valeur 0 si aucun remboursement MAF n'a eu lieu ou si seule une partie du ménage a reçu un remboursement MAF. Ce dernier cas survient notamment lorsque seule une partie du ménage a reçu des remboursements dans le cadre du MAF social (PP3001 correspond à 4). Les remboursements en faveur d'une partie du ménage sont indiqués à la variable [PP3005](#). Vous trouverez à la variable [PP3001](#) davantage d'informations sur les deux types de MAF (MAF social et MAF revenus) ainsi que les deux définitions différentes du ménage auxquels ces droits MAF sont liés.
- Les plafonds du ticket modérateur sont indexés. Référez-vous au site web de l'[INAMI](#) afin de consulter les montants actuels.
- Le plafond du ticket modérateur d'un ménage diminue de 100€ si la personne ou un membre du ménage de celle-ci a droit au MAF maladies chroniques. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet à la variable [PP3014](#).
- Les remboursements dans le cadre du MAF sont comptabilisés dans la [base de données Soins de santé](#) à l'aide de certains pseudo-codes nomenclature. Vous trouverez les codes nomenclature correspondants sur [Nomenclature](#) à la rubrique N97 "Remboursements ticket modérateur".
- Dans la première version des datasets Population (vs1), cette variable est basée sur une information incomplète ou temporaire, et donc peu fiable. Dans la seconde version (vs2), l'information est fiable.

**Disponible**

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
<a href="#">Population</a>	ALL	2002-01-01	2023-12-31

**Code**

PP3004

**Format SAS**

1. (numeric)

**Variable(s) équivalente(s)**

- [PP3001-Droit au MAF - ménage](#)
- [PP3005-Remboursement et plafond MAF - individu ou partie du ménage](#)
- [PP3014-Droit MAF maladies chroniques](#)

**Mots clés**

[Caractéristiques socio-démographiques](#),  
[Avantages et statuts](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)